

## Paul et les femmes

### Les textes d'enseignement

#### Introduction

Lors de notre dernière étude, nous avons considéré l'attitude de Paul à l'égard des femmes, à partir de la vie et de la pratique de Paul. Nous avons rappelé le milieu culturel dans lequel Paul et les premiers chrétiens ont vécu : un milieu qui, globalement, accorde très peu de considération aux femmes.

La pratique de Paul tranche singulièrement par rapport à cet arrière-plan. Il a rencontré un grand nombre de femmes, a trouvé parmi elles des collaboratrices. Il les valorise, reconnaît leur travail, demande des égards pour elles. Il n'a pas interdit à l'une d'elles, Priscille, d'enseigner et de former Appolos. Il demande à des membres de l'Église de Rome de se mettre à la disposition de Phoebe, pour la mission qui est la sienne, et qu'elle devra pouvoir piloter avec l'aide des chrétiens. Lorsqu'il rencontre les quatre filles de Philippe, prophétesses dans l'Église de Césarée, cela ne lui pose aucun problème : ces femmes prennent la parole publiquement, elles « *exhortent, édifient, encouragent* » (1 Co 14 :3). Il permet à Lydie, marchande de pourpre, de continuer son travail de chef d'entreprise. Et quand on fait le bilan chiffré des engagements des femmes dans un texte de salutations comme Rm 16, la proportion des femmes nommées pour leur engagement ou leur ministère est impressionnante par rapport à celle des hommes : 7 femmes reconnues sur 10 mentionnées (70%), contre 5 hommes sur 19 cités (26%). Cela montre, au moins, la volonté de valoriser les femmes qu'avait Paul.

Tout cela ne peut pas être écarté d'un revers de main. Paul était un homme cohérent. Il n'a pas pu faire une chose et enseigner son contraire. Il faut s'en souvenir lorsqu'on aborde l'enseignement de Paul sur les femmes, leur statut, leur rôle dans la société et dans l'Église.

Mais il faut aussi aborder l'enseignement de l'apôtre sur les femmes. Il y a là des textes difficiles, qui ont donné lieu à de nombreux débats, souvent passionnés.

Certains, en lisant ces textes, en tirent une position très nette qui limite les possibilités d'action et de ministère pour les femmes dans l'Église. La question clé est celle de l'autorité : une femme ne doit pas prendre autorité sur un homme, ce qui exclut tout ministère d'enseignement ou de direction.

D'autres, en lisant les mêmes textes, disent que la ligne principale de Paul est que le salut donne aux hommes et aux femmes un même statut. Si l'apôtre ordonne certaines restrictions (« se taire dans les assemblées », « ne pas enseigner ni dominer sur l'homme »), il le fait face à des situations particulières, pour réagir à des excès, mais ce ne sont pas des principes valables pour tous les cas, ils interviennent uniquement pour contrer des excès.

Cela donne lieu à des débats qui peuvent être très vifs.

- Des chrétiens qui pensent qu'une femme ne doit jamais prendre autorité sur un homme, en quoi que ce soit, et qui en tirent les conséquences dans l'Église, se voient parfois accusés d'être sexistes, machistes... alors qu'ils n'ont aucun parti pris de ce genre, sont

très agréables et très respectueux à l'égard des femmes, mais pensent qu'ils doivent être fidèles à ce qu'ils découvrent dans l'Écriture.

- Des chrétiens qui, de l'autre côté, essaient de prendre en compte le contexte des Églises de l'époque, et font une lecture plus pastorale que dogmatique des textes qui restreignent le rôle des femmes dans l'Église, se voient accusés, en face, de tordre le sens des Écritures, de ne pas respecter l'autorité de la Parole de Dieu.
- On a souvent des situations polarisées à cause de cela, conflictuelles, passionnelles. L'un brandit la « *cause des femmes* ». L'autre la « *cause de l'autorité de l'Écriture* ». Difficile de s'en sortir, quand le débat s'engage comme cela !

Il ne faut pas se laisser enfermer dans ce genre de polarisation. Nous avons à coeur, dans notre Église, de respecter l'autorité de l'Écriture. Nous savons, aussi, que Dieu a donné sa Parole dans un contexte donné, et qu'il faut prendre en compte ce contexte pour bien comprendre le message des textes bibliques. Nous croyons aussi à l'harmonie de l'Écriture, inspirée dans toutes ses parties par le même Saint-Esprit. Nous n'allons donc pas jouer un texte contre un autre, mais chercher au mieux comment les concilier quand il y a des diversités.

Ceci dit, il faut rester humble et honnête dans l'approche des textes. Car, même avec les mêmes textes, des chrétiens également respectueux de l'Écriture arrivent à des conclusions différentes sur l'enseignement de Paul et sa portée, concernant le sujet que nous traitons.

Comment procéder ? Je vous propose de parcourir les textes. Nous essayerons de faire sortir les éléments principaux qui sont en cause, et les positions en présence. Je prendrai la liberté de vous dire quels sont mes choix, et pourquoi je les fais... On est condamné à cela : on ne peut pas dire, simplement : « *l'apôtre Paul enseigne ceci, ou cela...* »

## 1. Vue d'ensemble

Avant de nous attacher aux textes particuliers, je pense utile de dresser un tableau d'ensemble des textes concernés, et des problématiques qu'ils soulèvent.

### LA PRATIQUE DE PAUL

Nous avons parlé de la pratique de Paul, ouverte à une large place pour les femmes dans l'Église : je n'y reviens pas.

### GAL 3 :28

Dans la même ligne de cette pratique, Paul a une affirmation très nette concernant la nouveauté qu'apporte le salut en Jésus-Christ. En Galates 3 :28, Paul affirme : « *Il n'y a plus ni Juif, ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus ni homme ni femme, car vous êtes tous un en Jésus-Christ.* » Paul affirme ici que le salut en Jésus ne peut souffrir d'aucune discrimination, qu'elle soit d'origine religieuse, de condition sociale, ou de sexe. Chacun a la même place, le même statut devant Dieu. Chacun a un plein droit de cité au sein du peuple de Dieu. La question qui se pose une fois qu'on reçoit ce texte magnifique, est de savoir ce qu'il implique quant aux rôles dans l'Église. S'il dit que chacun a pleinement sa place, sans différence, cela veut-il dire que tous peuvent avoir les mêmes rôles, sans distinction ?

### 1 Co 11

Un deuxième texte à considérer se trouve dans 1 Co 11. Paul demande que, dans l'Église, il y ait une différence vestimentaire entre les hommes et les femmes, lorsqu'ils « *prient ou prophétisent* ». La femme doit couvrir sa tête, l'homme doit prier tête nue. Il en donne la raison : « *la tête de tout homme (masculin, avnh,r) c'est le Christ ; la tête de la femme, c'est l'homme ; et la tête du Christ, c'est Dieu* » (11 :3). La question qui se pose ici est : que veut dire Paul, lorsqu'il parle de « tête » ? Est-ce une question d'autorité, dans le sens d'être « chef de » ? Dans ce cas, la femme doit se couvrir la tête quand elle prend la parole parce que l'homme est le

« chef de la femme ». Certains sont très affirmatifs à ce sujet. D'autres contestent cette lecture. Ils affirment que « tête » n'évoque pas l'autorité, mais évoque l'origine. En disant que « *la tête de la femme, c'est l'homme* », Paul dirait simplement que la femme a été tirée de l'homme, mais sans que cela ne donne lieu à une structure d'autorité dans la relation homme-femme. Du coup, le « voile » prend une signification différente : pour les uns, il est signe de soumission de la femme (cf islam), et de l'autorité de l'homme sur la femme ; pour les autres, il est un signe de différenciation des sexes, mais sans que cela signifie une autorité de l'homme sur la femme. Il y a donc là un débat très important sur la question de l'autorité : la relation homme-femme est-elle déterminée par des rapports d'autorité/soumission, qui s'exprimerait par l'expression « *homme tête de la femme* » ?

Et cette question renvoie au récit de la création de la femme, car Paul, dans ce passage, fait allusion à Genèse 2 (« *la femme tirée de l'homme* », 11 :8). (i) Cela amène certains théologiens à forger la notion d'un « ordre créationnel » selon lequel l'homme a autorité sur la femme. Cet ordre est alors vu comme une structure de l'humanité, voulue par Dieu pour son bon fonctionnement. En créant la femme « seconde », il a instauré ce rapport d'autorité. (ii) En face, d'autres théologiens contestent complètement cette vision des choses, et l'inversent du tout au tout : c'est la chute qui a amené ces rapports d'autorité et de domination (Gn 3 :16 : « Tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi »). Le salut a pour effet de contrecarrer les effets négatifs de la chute, et donc il visera, en ce qui concerne les rapports homme-femme, à rétablir l'harmonie, la pleine égalité, sans ces rapports d'autorité et de soumission. Si Paul en parle encore, c'est comme un « résidu » qui doit être dépassé par les nouvelles perspectives qu'apporte la foi en Jésus. (iii) Il y a donc là une question importante : est-ce que la Genèse enseigne ou non un « ordre créationnel » qui implique une subordination de la femme ?

### LES TABLES DOMESTIQUES

Dans le prolongement ces questions, qui concernent les rapports homme-femme en général, il faut évoquer les instructions de Paul sur les relations familiales, entre le mari et la femme (Ep 5 :21-28 ; Col 3 :18-19). Là Paul demande que les femmes se soumettent à leur mari, et que les maris aiment leur femme. Il précise, aussi la raison : « *car le mari est la tête de la femme, comme Christ est la tête de l'Église, qui est son corps et dont il est le Sauveur.* » (Ep 5 :23). Là aussi se pose la question : y a-t-il un rapport d'autorité ? Comment expliquer que Paul ne dise pas, simplement : « *Femmes, aimez votre mari ; maris, aimez votre femme.* » Pourquoi ne dit-on pas les choses de la même façon d'un côté et de l'autre ? Est-ce, de nouveau, cette « *structure d'autorité* ? », même au cœur de la relation la plus intime, la plus aimante ?

### 1 Co 14

Deux autres textes doivent être considérés. Ils concernent, cette fois-ci, les attitudes dans l'Église. En 1 Co 14, alors que Paul essaie de donner des mesures de bon ordre dans le culte à Corinthe, on lit une phrase assez abrupte (14 :34-35) : « *Comme dans toutes les Églises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler ; qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la loi. Si elles veulent apprendre quelque chose, qu'elles interrogent leur mari à la maison ; car il est choquant qu'une femme parle dans l'Église.* » Que veut dire Paul ici ? Est-ce une mesure qui interdit toute prise de parole à une femme dans l'Église ? S'agit-il d'une forme particulière de prise de parole ? Certains voient dans ce texte une vision très négative de la femme, et pensent même que ce texte n'est pas de la plume de Paul.

### 1 Tm 2

Un dernier texte à verser au débat est plus tardif : il se trouve en 1 Timothée 2. Paul donne ses instructions à Timothée pour la direction de l'Église d'Ephèse. Il parle des hommes et des femmes dans la communauté. Après avoir demandé que les hommes élèvent des mains pures vers Dieu, et que les femmes s'habillent de manière non ostentatoire, il continue (2 :11-15) : « *Que la femme reçoive l'instruction en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité / dominer l'homme... en effet Adam a été créé le premier, Ève ensuite... et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme... Elle sera*

*néanmoins sauvée en devenant mère, si elle demeure dans la foi, l'amour et la consécration à Dieu...* » On a ici une interdiction très claire, fondée sur le récit de la création. De nouveau, les questions d'autorité et de soumission sont en cause. Pour certains, ce texte est l'argument décisif pour affirmer une structure créationnelle d'autorité, et pour dire que cette structure empêche la femme d'exercer dans l'Église toute fonction qui lui donne une autorité sur l'homme. En particulier, l'enseignement lui est interdit, à cause de l'autorité impliquée. Mais tout le monde n'a pas cette lecture : plusieurs considèrent que, ce que Paul dénonce ici, ce sont des abus d'autorité, des prises de pouvoir. Ils voient dans ce texte, non pas une vérité générale, mais une réaction de Paul à des femmes qui cherchent à prendre le pouvoir dans l'Église, à dominer. Du coup, lorsqu'il n'y a pas ce genre de motivations, une liberté de parole est possible.

Voilà une vue d'ensemble de la question. Je vous invite à présent à considérer quelques textes ou thèmes plus particuliers concernant l'enseignement de Paul.

## **2. « Il n'y a plus ni homme ni femme » (Ga 3 :28)**

Quelle est la portée de cette belle affirmation ? Elle concerne, dans son contexte, l'appartenance au Christ (3 :29), le fait d'être « *enfants de Dieu* » (3 :26). Hommes et femmes ont le même accès au salut. Mais la perspective de Paul est aussi ecclésiale : trois fois, dans les versets 26-29, il dit « vous tous ». Il évoque aussi la « *descendance d'Abraham* » : il s'agit là du « peuple de Dieu ». Il souligne en conclusion de ce verset : « car vous êtes tous un en Jésus-Christ ».

Paul prend ici le contrepied de la prière quotidienne que tout homme juif prononçait : « *Seigneur, je te remercie de ce que je ne sois pas païen, de ce que je ne sois pas esclave, de ce que je ne sois pas une femme.* »

Il faut mesurer le bouleversement concret que cela implique. Dans la synagogue, les femmes étaient à part, spectatrices silencieuses d'un culte dont les hommes étaient les acteurs. Dans le temple, elles avaient leur parvis, séparé. Dès la Pentecôte, l'Église manifeste un changement profond, radical : les assemblées sont mixtes, les femmes prennent part avec les hommes au culte, elles prient, elles parlent. Elles mettent en œuvre ce plein statut qui est le leur au sein du peuple de Dieu, du corps de Christ. Ce principe a donc des conséquences sur la place concrète des femmes dans l'Église : il déborde la question du salut.

Si l'on considère les deux autres catégories (esclaves/hommes libres, non-juifs/juifs), leur pleine appartenance veut dire que chacun peut y exercer, pleinement, son rôle, en fonction de ses dons, de l'appel de Dieu, du discernement de l'Église, sans distinction ! Si l'on refusait une place à quelqu'un parce qu'il est socialement pauvre, ou esclave, ou non-juif, on s'opposerait au principe posé par Paul en Ga 3 :28. On trahirait ! Être « tous un » et « sans distinction », cela veut dire que la relation fondamentale dans l'Église, c'est d'être « *frères et sœurs* ». C'est aussi la réciprocité pleine et entière (« les uns les autres »).

Il y a là toute une image nouvelle du peuple de Dieu et des relations au sein de ce peuple. On ne peut pas passer à côté de cela, sous prétexte que Paul parle d'abord du salut et non des ministères. La perspective ecclésiale est présente à l'esprit de Paul dans ce texte.

Cela donne beaucoup de crédit à ceux qui disent que ce texte met en marche une nouvelle conception des rapports mutuels entre l'homme et la femme, dans une pleine égalité et dans la réciprocité. Il y a là un correctif à toute idée de domination de l'homme sur la femme, d'infériorisation de la femme, de mépris, maintien à un rang inférieur... On peut dire, en effet, que ce verset contrecarre Gn 3 :16 (« il dominera sur toi »).

J'en tire la conclusion suivante pour l'Église : il nous faut veiller à manifester concrètement qu'hommes et femmes appartiennent de plein droit à l'Église, contribuent à sa vie sur un même pied d'égalité, dans des relations de vraie réciprocité (les uns les autres). J'insiste sur l'idée de réciprocité. Comment sait-on qu'il n'y a pas de différence, de hiérarchie, d'esprit de supériorité ? C'est lorsque les choses ne vont pas à sens unique. Si je ne sais que vous enseigner du haut de la chaire, et que je ne sais pas nettoyer une table après un repas en commun, ou

retrousser les manches quand il faut faire un effort commun, je me place dans une position où je marque une « différence » entre « ma position », mon statut, et celui des autres. La réciprocité est le critère d'une unité où il n'y a pas de différence de statut entre les uns et les autres. C'est pour cela que nous devons nous mettre « au service » les uns des autres.

Mais ce service mutuel signifie, immanquablement, que l'on accepte fraternellement qu'un ou une autre ait autorité sur nous. Si je me mets au service de Myriam Becqueriaux qui a préparé une après-midi avec les enfants, elle va me dire ce que je dois faire pour être utile. Je travaillerai cet après-midi-là sous son autorité. « *Soumettez-vous les uns aux autres, dans la crainte du Christ* » : c'est biblique, et c'est cela ce que cela veut dire. Si l'on respecte Gal 3 :28, un Juif doit pouvoir, dans l'Église, se mettre au service d'un non-Juif son frère ; un homme libre doit pouvoir, dans l'Église, se mettre au service d'un esclave son frère ; un homme doit pouvoir, dans l'Église, se mettre au service d'une femme, sa sœur en Christ.

Ce principe de réciprocité doit nous amener à considérer de façon toute différente les relations d'autorité, de soumission. Elles n'iront jamais à sens unique. Tout doit pouvoir se vivre, de mille manières, dans le partage, la réciprocité, les inversions de rôle. La fraternité, ça rend un peu iconoclaste. Vous imaginez, à Corinthe, un homme libre, un maître, qui, lors d'un repas d'Église, va servir son esclave, devenu son frère en Christ ? A un moment donné, il faudra même qu'il ait ce genre de geste, pour bien faire comprendre à son esclave qu'ils ont le même statut en Jésus-Christ. Ce qui ne l'empêchera pas, le lendemain, de lui demander de travailler pour lui, et d'obéir à ses ordres, parce qu'il est à son service.

La conclusion de Galates 3 :28, c'est qu'on ne peut plus raisonner à sens unique sur les questions de relation. Et cela, il faut qu'on l'enregistre bien, sur les relations hommes-femmes aussi.

### **3. L'homme « tête de la femme » (1 Co 11 :2-16)**

Cela nous amène à l'expression, importante pour Paul, selon laquelle « *l'homme est la tête de la femme* ».

Dans quel contexte la forge-t-il ? On est à Corinthe. Des femmes chrétiennes se font remarquer en ne respectant pas une coutume ancestrale de l'Orient qui voulait que les femmes aient la tête couverte dans les assemblées publiques. C'est certainement pour elles un signe de la liberté nouvelle que leur donne l'Évangile. Elles peuvent prier comme les hommes, prophétiser comme les hommes, participer au culte comme les hommes... du coup, elles se découvrent, comme les hommes. Dans le contexte culturel de l'époque, c'est interprété comme un refus de sa féminité. Cela peut aussi créer des confusions avec les pratiques de débauche des cultes païens.

Paul, qui perçoit ces résonnances, réagit. Il demande que les femmes se conforment aux normes sociales en vigueur. Il l'argumente à partir du récit de la création de la femme (Gn 2), dont il tire une formule : « la tête de la femme, c'est l'homme » (11 :3).

Il a soin de ne pas isoler cette formule, et de l'encadrer (11 :3) : « *la tête de tout homme, c'est le Christ ; la tête de la femme, c'est l'homme ; et la tête de Christ, c'est Dieu* ». C'est une relation dont Christ est le modèle, dans sa relation à nous et dans sa relation au Père. On ne peut pas la concevoir sans ce modèle.

Comment comprendre cette idée, ce langage de l'apôtre ?

#### **L'image et sa signification**

C'est une image. On la retrouve à propos de l'Église, dont Christ est la tête, et qui est son corps (Ep 5 :23). Quel est le sens à donner à cet image ?

1. Certains lui donnent un sens précis, très net. Être « tête », c'est avoir autorité sur, être chef de... En français, le mot « chef » désignait aussi, autrefois, la tête : il en est resté l'expression

qui désigne un chapeau, le « couvre-chef ». On fait valoir des arguments linguistiques, en hébreu comme en grec, pour souligner qu'être la tête de, c'est détenir l'autorité. Un chef de tribu se dit, en hébreu, « tête de ses familles ». Plusieurs emplois du NT vont dans ce même sens. En Ep 1 :22, il est dit à propos du Christ : « *Dieu a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné comme tête sur toute l'Église.* » : autorité, direction, protection. Et le terme est associé à l'idée de soumission volontaire dans les relations conjugales : « *Soumettez-vous les uns aux autres... femmes à vos maris... car l'homme est la tête de la femme, comme Christ est la tête de l'Église, qui est son corps et dont il est le Sauveur.* » (Ep 5 :21-23) Cela amène certains à dire que le sens du mot tête est « celui qui détient l'autorité sur ». C'est comme le mot « chef » aujourd'hui : on n'entend même plus qu'il y a une image, le mot, par son usage, signifie « celui qui dirige, qui a autorité sur ».

Quand on comprend ainsi, ce que demande Paul aux chrétiennes de Corinthe, c'est qu'elles manifestent leur soumission en se couvrant la tête. Le voile exprime l'autorité qu'a l'homme sur la femme. Et le texte de Genèse 2 en parle aussi : lorsque Paul dit qu'Adam a été créé le premier, Ève ensuite, cet ordre de création signifie une autorité de l'homme sur la femme, il reflète une structure voulue par Dieu selon laquelle l'homme a autorité sur la femme.

2. Une deuxième lecture conteste cette compréhension, et défend qu'il existe d'autres sens du mot « tête ». Tête, dit-on, peut aussi désigner la source, l'origine. Pour dire la source d'un fleuve, on dit la « tête » d'un fleuve. Et dans l'image du Christ tête de l'Église, certains textes disent que c'est « de Christ » que le corps tire sa croissance (Ep 4 :16 ; Col 2 :19). Christ, tête de l'Église, est ici une source qui donne la vie. C'est ce que souligne Paul, ajoute-t-on, lorsqu'il invoque Gn 2 à propos de l'homme et de la femme : c'est « de l'homme » que la femme a été tirée.

Quand on comprend de cette façon, le problème des femmes non voilées à Corinthe n'est pas qu'elles s'écartent de la soumission qu'elles doivent à l'homme. Le problème, c'est qu'elles effacent la distinction entre hommes et femmes. En ne respectant plus les conventions sociales, elles donnent le message que la distinction entre homme et femmes ne compte pas. Pour jouer un rôle, elles font comme les hommes, elles sont comme les hommes. Paul dit alors : « Non ! Il faut que la femme reste femme, que l'homme reste homme. Si on préserve cela – et cela passe par le respect des conventions sociales - la femme a l'autorité pour exercer son ministère, elle peut jouer son rôle dans le culte (11 :10). »

Les débats sont assez vifs entre ces deux positions. Ceux qui disent : « *tête signifie source* » écartent toute idée d'autorité dans l'expression « homme tête de la femme ». Si la femme est invitée à se soumettre à son mari, c'est dans le sens, et uniquement, de la soumission mutuelle que préconise Paul dans les relations chrétiennes où, à l'exemple du Christ, chacun se met au service de l'autre.

3. Une troisième voie (et c'est plutôt ma position) pense que l'image de la tête reste une image ouverte. Il n'est pas juste de dire que tête égale « chef » ou tête égale « source ». Mais Paul donne une image qui reste vivante, et qui n'est pas figée. C'est exactement ce qui se passe en français aujourd'hui. Si je dis : l'homme est « *chef de la femme* », c'est plié, il y a un seul sens possible, le sens d'autorité. Par contre, si je dis : l'homme est « tête de la femme », cela fait réfléchir... que veut-on dire par là ? dans quel sens ?

Qu'est-ce qui m'amène à dire cela ?

1. C'est d'abord les limites de chacune des deux positions unilatérales que je vous ai présentées.

(i) La limite de la position qui dit qu'être tête veut dire « avoir autorité sur », c'est Genèse 2, et c'est que cela bloque le principe de réciprocité. Ce qui frappe, en lisant Genèse 2, c'est qu'il n'est pas du tout hiérarchisé. Adam est créé d'abord, il reçoit le commandement de Dieu et nomme les animaux, mais tous ces privilèges sont vus comme une incomplétude, tant qu'il n'a pas reçu de Dieu celle qui est son vis-à-vis, en face de lui. Tout le texte de Gn 2 prépare à cela, à cette harmonie, ce vis-à-vis enfin découvert, cette nécessaire complémentarité sans laquelle Adam et l'humanité ne sont pas finis. La femme est tirée du « *côté* » de l'homme. Elle est son

« aide », un terme noble. Que l'homme soit créé le premier ne donne lieu à aucun commandement de soumission. Tirer de ce texte, et de l'ordre de la création, l'idée que l'homme a autorité sur la femme, et qu'elle doit lui être soumise, c'est être très décalé par rapport au mouvement même du texte, qui est tout entier tendu vers l'harmonie relationnelle, l'accueil émerveillé, et le besoin mutuel. Paul, en 1 Co 11, est tout à fait dans cette ligne : il parle de la femme comme la « gloire de l'homme » (11 :7)

L'autre difficulté, c'est la question de la réciprocité. Si l'homme est « *chef de la femme* » au sens d'avoir autorité sur, la réciprocité des relations devient difficile et problématique. On est constamment en train de se demander si on prend autorité ou pas, si on a assez d'autorité ou pas... Or, ce qui est frappant, c'est que Paul, en 1 Co 11, insiste sur la réciprocité. Après avoir souligné que la femme est tirée de l'homme, il ajoute : « *Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est pas sans l'homme ni l'homme sans la femme.* » (11 :11) Sa perspective n'est pas du tout unilatérale, à sens unique.

(ii) La difficulté de la position qui dit que « être tête » signifie « être source », c'est : (i) que dans le langage courant, « tête » a quand même à voir avec l'autorité et la direction ; c'est difficile d'évacuer l'idée ; le contexte de l'image, pour le rapport entre Christ et l'Église inclut au moins l'idée d'une autorité, d'une direction, même si elle ne s'y limite pas. (ii) La réciprocité n'est pas facile, non plus, dans l'idée unilatérale de « source ». Si l'homme est appelé à être « source » de la femme et pour la femme, en tout et pour tout, où est le vis-à-vis ? si c'est cela, et cela seulement que cela veut dire ?

2. Pour moi, lorsque Paul dit que l'homme est « tête de la femme », il laisse cette expression ouverte parce qu'elle renvoie à deux modèles : le modèle de Gn 2, et le modèle de Christ et l'Église.

Dans Genèse 2, Adam est créé d'abord. Il est alors en vis-à-vis direct avec le Seigneur. Il reçoit le commandement sur les arbres du jardin. Il nomme les animaux. Adam représente, alors, l'humanité en vis-à-vis direct avec son créateur. Il est, dit Paul, « *la gloire et l'image de Dieu.* » C'est direct, immédiat. Cela exprime le privilège unique de l'humanité. Mais, en même temps, il manque une relation. La femme est créée pour être ce vis-à-vis horizontal, qui est l'autre richesse de l'humanité. Cette richesse se définit d'abord par rapport à l'homme : « elle est la *gloire de l'homme* », ce qui parachève l'humanité. L'homme et la femme ne représentent pas les mêmes facettes de l'humanité. L'homme a un peu plus la fonction de représenter l'humanité, d'être son porte parole, de dire le commandement reçu de Dieu. La femme exprime plus la dimension relationnelle de l'humanité. Ce n'est pas totalement figé, car il y a réciprocité, mais cela marque une différence qu'il faut savoir préserver.

Qu'est-ce que cela implique du point de vue de l'autorité ? Ce qui est intéressant, dans Gn 1 et 2, c'est qu'on a deux messages. Gn 1 dit, à propos de l'homme et de la femme : « qu'ils dominant sur la terre... » C'est une autorité partagée. Ensemble, ils ont cette responsabilité. Cela, on le sait déjà, quand on lit Gn 2. Mais là, on voit que c'est Adam qui reçoit le commandement de Dieu. Il y a une spécificité. Ils sont appelés à faire ensemble, mais s'il faut distinguer, Adam sera plus du côté de l'autorité à faire valoir, de la direction à donner, et Eve exprimera, rappellera, toujours la merveille de la relation. Si on fait le bilan : il y a un pôle d'autorité à maintenir du côté de l'homme, mais dans l'idée que cette autorité est appelée à être partagée : ensemble, l'homme et la femme vont l'exercer. La femme, en restant femme, rappelle la richesse de la diversité et de la relation : hommes et femmes devront vivre cette relation, en réciprocité, mais s'il faut distinguer, Eve rappelle cette dimension essentielle de l'humanité.

Dans cette lecture, l'homme « tête de la femme » ne veut pas dire : « l'homme a autorité sur la femme, et doit garder cette autorité sur elle ». Mais : au sein de l'humanité, et pour son bon fonctionnement, l'homme représente ce pôle d'autorité, à conserver, tout en visant le partage.

C'est exactement ce que le Christ évoque et représente, en tant que « *tête de l'Église qui est son corps* ». Une autorité, une direction, oui ! Mais donnée à l'Église. Pour l'Église. Pour lui apporter vie, sécurité, bienfait. Et dans cette optique, Jésus n'hésite pas à renverser les rôles : il se donne, il aime sans limite, il se met au service. On a ici le remède qu'apporte la rédemption

dans les relations humaines. Et Paul tient absolument à mettre ce modèle en avant. Paul n'a rien à faire d'une autorité qui est domination à sens unique, d'une autorité qui toujours maintient à distance, ou en infériorité. L'exemple du Christ, c'est tout autre chose. Si l'homme est appelé à être « tête », à incarner un peu plus la direction, l'autorité, c'est vraiment avec ce modèle de Jésus, et seulement ainsi. Cela rend compte, vous le constatez, des instructions que Paul donne aux couples chrétiens : il y en a dix fois plus pour le mari que pour la femme ! Paul tient à ce que le modèle du Christ renouvelle et transforme tous les modèles d'autorité, de soumission, de relation. Dans les relations de couple. Dans les relations au sein de l'Église. C'est le sens de 1 Co 11 :3, où Paul « encadre » totalement l'expression « *l'homme est la tête de la femme* ». « La tête de tout homme, c'est le Christ ; la tête de la femme, c'est l'homme ; et la tête de Christ, c'est Dieu. » (11 :3)

Une différence à maintenir, oui ! C'est pour cela que Paul, en 1 Co 11, demande aux femmes de rester voilées. Pas en signe de « soumission à l'homme ». Mais de distinction des sexes. Mais une fois cette distinction assurée, il y a place pour prendre pleinement sa place dans le culte. Ce que Paul veut garantir.

Si j'applique cela à la famille, je formule ma compréhension de la façon suivante : l'homme doit y exercer une fonction d'autorité claire, mais l'enjeu principal n'est pas une autorité de l'homme sur la femme, mais un bon fonctionnement de la famille en tant que cellule de base de l'humanité. L'enfant, en particulier, a besoin d'un référent qui incarne pour lui la norme, en complément du pôle plus relationnel que représente la mère. La femme doit respecter et favoriser ce rôle du mari, d'où la demande de soumission – mais c'est pour la bonne structuration de la cellule d'humanité qu'est la famille, et non parce que, en tant que femme, elle est « sous autorité » de l'homme. D'un point de vue relationnel entre l'homme et la femme, la règle et l'objectif à viser sont le « vis-à-vis » plein et entier (Gn 2 :20). Et du point de vue de l'autorité, c'est aussi le partage qui est visé, même si on maintient un pôle particulier.

#### **4. La participation des femmes au culte (1 Co 11)**

Il faut bien relever un fait qui sous-tend toutes ces discussions : c'est que les femmes participent activement au culte. Comme le font les hommes, elles prient. Comme le font les hommes, elles « prophétisent », elles « parlent de la part de Dieu », elles « apportent un message de la part de Dieu » (11 :5).

- Pour Paul, et pour les chrétiens d'origine juive (Crispus, chef de la synagogue), c'était une nouveauté. En milieu juif, les femmes étaient à part, et toute prise de parole dans le culte était réservée aux hommes.
- Dans le contexte grec, la participation des femmes aux cérémonies religieuses était plus courante : les femmes participaient aux grandes cérémonies religieuses (cortèges, service de la divinité), elles pouvaient occuper des postes éminents de grande prêtresse dans certains sanctuaires (prêtresse d'Héra, d'Athéna, Pythie) ; il y avait aussi, probablement, des cultes réservés aux femmes, avec initiations et transes où les femmes étaient « saisies par la divinité ».
- En résumé : une nouveauté pour chrétiens d'origine juive, mais une pratique plus en phase avec la mentalité grecque. Avec des modèles devant être « purifiés » : la prière et la parole intelligible sont tout autre chose que les extases et les transes (cf 1 Co 12 :2-3).

#### **4.1. La liberté affirmée**

Qu'entend-on par prophétiser ?

- Il s'agit de dire une parole, un message, de la part de Dieu

- A Corinthe, on pratique assez spontanément ce type de parole. Paul doit canaliser les choses, au ch 14. Il demande que « deux ou trois » parlent, et que les autres jugent la parole donnée (14 :29). Il veut que l'on parle l'un après l'autre, un par un. Cette parole peut être le fruit d'une intuition spirituelle reçue au moment-même : « *avoir une révélation* » (14 :30). Mais ce n'est pas forcément le modèle unique. Paul rappelle que les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes : pas question de considérer que l'on est « *saisi par la divinité* », et que cela s'impose, immédiatement, à tous ! La parole est posée, maîtrisée. On peut s'arrêter. Faire place à l'autre. Prendre son tour. Tout cela montre une parole assez largement distribuée, au moins pendant un temps du culte. Les Corinthiens et les corinthiennes semblaient valoriser très fort ces moments de libre participation, et Paul s'efforce de canaliser leurs ardeurs, pour que tout contribue à l'édification de l'Église.
- Quel contenu à cette parole ? Paul utilise plusieurs termes, lorsqu'il la décrit, au ch 14. 14 :3 : « Celui qui prophétise parle aux humains : il édifie, il encourage, il reconforte » (lalei/ oivkodomh.n kai. para,klhsin kai. paramuqi,an). Un peu plus loin (14 :31), il invite à prophétiser un par un, pour que « tous soient instruits et encouragés » (i[na pa,ntej manqa,nwsin kai. pa,ntej parakalw/ntai). C'est donc une parole assez large qui est décrite : (i) Le terme « être instruits » implique que la personne qui parle « apprend » quelque chose à quelqu'un. C'est le même mot qui est utilisé quand Paul dit que si une femme veut « *apprendre* » quelque chose, qu'elle interroge son mari à la maison (14 :35). (ii) Cela peut aller plus loin que de « partager une pensée » : Paul parle d'édifier, d'instruire : cela veut dire une parole qui a un contenu, qui est ordonnée, réfléchie, argumentée. (iii) Ce n'est pas simplement une parole humble, que l'on suggère timidement à la communauté : Paul parle d'encourager (*exhorter*), ce qui peut vouloir dire inviter à aller de l'avant (Ac 11 :23 : « *il les exhorta tous à rester d'un coeur ferme attachés au Seigneur* »). (iv) C'est aussi une parole en situation : il « reconforte » : ce mot suggère plus la prise en compte de ce qui est vécu par l'Église, ou par certains plus particulièrement.
- C'est à cela que participent les femmes dans l'Église. Au moment où elles le font, elles sont seules face à toute l'Église, homme et femmes. On les écoute. On les évalue ce qui est dit, pour s'assurer de la conformité avec la saine doctrine. Mais c'est une prise de parole qui a du poids, qui peut avoir un impact. La position n'est pas la même que dans la prière : dans la prière, chacun est devant Dieu ; dans la prophétie, on a une personne qui se distingue, et s'adresse à l'ensemble de la communauté.

Que Paul ait ouvert la prophétie aux femmes, à Corinthe, veut dire beaucoup. On est bien dans l'esprit de Ga 3 :28. Ce qui a certainement aidé à faire le saut est la parole du prophète Joel qui avait annoncé cette « nouveauté » pour la nouvelle alliance : « *Vos fils et vos filles prophétiseront.* » (cité par Pierre en Act 2 :17).

## **42. Une liberté niée ?**

Si l'on continue la lecture de l'épître aux Corinthiens, on découvre, soudain, un langage très différent adressé aux femmes.

Lecture 1 Co 14 :33b-36. On est surpris du contenu : silence, interdiction de parler. On est surpris de l'argumentation : « *comme le dit aussi la loi* ». On est surpris de l'extension du commandement : « *comme dans toutes les Églises des saints.* » Comment comprendre un tel passage, par rapport à ce que nous venons de voir au chapitre 11 ? Paul est-il en train de nier ce qu'il a affirmé ? De retirer au ch 14 la liberté qu'il avait reconnue au ch 11 ?

#### 421. L'HYPOTHÈSE DE L'INTERPOLATION

Certains trouvent ce texte tellement incongru qu'ils estiment qu'il a été ajouté par une main étrangère, et qu'il n'est donc pas de Paul. Il est vrai que ces versets semblent casser le cours du développement de Paul : de 14 :26 à 14 :33a, Paul parle du bon ordre pour l'exercice de la prophétie, et ce thème de la prophétie est repris au v.37. Si on enlève le paragraphe sur les femmes, le texte se lit de manière très fluide et cohérente. D'où l'idée qu'il ait été inséré par une main étrangère.

La difficulté, c'est que, pour avancer une telle hypothèse, il faut un minimum de soutien dans les manuscrits. Or, aucun manuscrit n'omet ces versets. Ils sont présents partout. Certains les déplacent, après le passage sur la prophétie. Mais ils sont toujours présents.

Il n'est donc pas sage d'aller dans cette direction sans appui textuel.

#### 422. LA REPRISE D'UNE OBJECTION

Une deuxième hypothèse pour « unifier » la pensée de Paul est de considérer que toute la partie qui parle du silence de la femme dans l'Église soit une reprise des arguments d'un certain nombre de personnes, à Corinthe, que Paul conteste ensuite.

Le texte devrait donc se lire ainsi :

- Argument entendu à Corinthe : 1 Co 14 :33b-35
- Réponse de Paul : 1 Co 14 :36

Qu'est-ce qui pourrait justifier cette lecture ?

- Paul a écrit sa première lettre aux Corinthiens en réponse à un certain nombre de questions ou d'idées qui avaient cours à Corinthe. Cf 7 :1 : « *Pour ce qui concerne ce que vous avez écrit, il est bien pour l'homme de ne pas toucher de femme.* » Paul reprend ici une parole des Corinthiens. De même, au chapitre 10, il reprend un slogan qui avait cours à Corinthe : « *Tout est permis* »... et il ajoute « *mais tout n'est pas utile... mais tout n'édifie pas.* » Dans une lettre écrite, comme cela, en dialogue, on peut envisager que Paul cite ce qui se dit à Corinthe, pour mieux le contrer ensuite.
- Ailleurs, Paul intègre aussi dans son développement, les idées de ses contradicteurs. Cf Rm 6 :1 : « *Que dirions-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché pour que la grâce abonde ? Jamais de la vie !* »
- Qu'est-ce qui permet de dire que la pensée ne serait pas de Paul ? L'argument central est l'appel à la Loi que l'on trouve dans ce texte. « *Que les femmes soient soumises, comme le dit aussi la loi !* » (14 :34) Jamais Paul, ailleurs, ne règle une question en invoquant la loi. Il est trop conscient de toutes les utilisations légalistes pour argumenter ainsi. Cette manière de parler reflète donc certainement la pensée de chrétiens judaïsants. Du coup, s'éclaire peut-être une autre expression : « *Comme dans toutes les Églises des saints* » pourrait décrire les Églises de Jérusalem et de Judée (cf la collecte « en faveur des saints », 1 Co 16 :1). Et cela permettrait de situer l'objection : des chrétiens venus de Jérusalem s'opposeraient à la liberté qui se vit à Corinthe, et voudraient appliquer la règle qui a cours en Judée, qui ressemble assez fortement à celle de la synagogue, avec silence des femmes.
- Du coup, la réponse de Paul serait assez spécifiquement adressée à des chrétiens d'origine juive : est-ce vous qui dites la Parole de Dieu ? On entend alors là une revendication par Paul de son statut d'apôtre ! « Est-ce à vous seuls que la Parole de Dieu est parvenue ? » conteste l'idée d'un monopole de la révélation par les Juifs, ou les judéo-chrétiens.

Un certain nombre de chrétiens évangéliques lisent ce texte de cette façon. Cela donne une pleine cohérence aux propos de Paul, entre les ch 11 et le ch 14.

La difficulté est que cette structure en dialogue n'est pas du tout évidente dans le texte. On peut, pour le montrer, comparer à d'autres endroits où il dialogue...

- Rm 6 :1 : L'objection est annoncée. « *Que dirons-nous donc ?* » Et ensuite, la formule est nette : « *Jamais de la vie !* » Aucune ambiguïté n'est possible.
- Ailleurs, il prend à partie les gens, assez vigoureusement. Ga 4 :21 : « *Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous pas la loi ?* » Paul est toujours très net, quand il intègre une objection.
- Ici, il ferait la part belle aux judaïsants ! Il expliciterait toute leur argumentation, il intégrerait même leurs solutions pratiques (14 :35 – ce qu'il ne fait jamais ailleurs). Et sa réplique ne tiendrait, en face, que par une double question, introduite à chaque fois par « *ou bien* » (14 :36). C'est faire porter très lourd à ces pauvres « *hè* » (ou bien) que de leur faire indiquer le changement d'interlocuteur, et l'opposition nette, absolue, de l'apôtre !

Je trouve donc très difficile de considérer qu'on ait ici un dialogue, à cause du manque de netteté, entre l'objection et sa réponse.

### **43. Une mesure d'ordre prise par l'apôtre Paul**

Il reste une troisième solution : considérer que c'est bien Paul qui parle ici. Comment comprendre alors cette parole de manière cohérente avec le chapitre 11 ?

#### **431. RÉUNION PRIVÉE / ASSEMBLÉES DE L'ÉGLISE**

Certains pensent qu'il s'agit d'un cadre différent. En 1 Co 11, Paul donne plus de liberté parce qu'il s'agit d'une réunion privée, d'un groupe de maison. En 1 Co 14, il s'agit de l'assemblée de toute l'Église... là, il n'est pas permis de parler.

Cela ne tient pas. D'abord, la distinction entre rencontre privée et assemblée de toute l'Église n'est pas certaine : l'Église se réunissait dans les maisonnées, pour toutes ses rencontres ! La deuxième raison est que 1 Co 11 décrit une rencontre publique : si Paul demande que les femmes se couvrent d'un voile, c'est qu'il envisage un cadre public. En privé, cela n'est pas nécessaire.

#### **432. SITUER LA MESURE**

Il faut, pour comprendre cette parole, la situer. Paul est en train de parler de mesures très concrètes, qui concernent le bon ordre dans l'Église. Il donne des réponses pratiques à des situations concrètes. Comment faire quand plusieurs personnes ont une parole à apporter ? Comment faire si quelqu'un a une révélation pendant qu'un autre parle ? C'est ce genre de choses qu'il traite ici.

« *Que les femmes se taisent dans l'assemblée* » est donc, dans le contexte, une parole de ce genre. C'est une mesure d'ordre, face d'une situation concrète qu'il faut régler. Ce n'est pas un principe universel. C'est ce que favorise le contexte.

### 433. QUELLE PAROLE ? QUEL SILENCE ?

Quelle parole est donc interdite aux femmes, ici ? Serait-ce autre chose que la prière ou la prophétie ?

(i) Certains, en regardant au contexte, pensent pouvoir rattacher cette interdiction à l'évaluation des prophéties. Il est question de cette évaluation au v.29 (« que 2 ou 3 parlent, et que les autres jugent »). Ce serait ce « jugement » qui serait interdit aux femmes. Cf Semeur (14 :34) : « *Que les femmes n'interviennent pas dans les assemblées (= se taisent), car il ne leur est pas permis de se prononcer (=parler).* »

Cela permet de s'harmoniser avec le ch 11. Mais cette solution se heurte au contexte immédiat. Car juste après, Paul ajoute : « *Si elles veulent s'instruire sur un point, qu'elles interrogent leur mari à la maison. En effet, il est inconvenant pour une femme de « parler » (Semeur = de se prononcer) dans l'assemblée.* » Les femmes dont parle Paul ne sont pas en train de « se prononcer » sur, pour évaluer. Mais elles cherchent à « s'instruire ». C'est tout différent !

(ii) Il reste une possibilité, qui est celle que je retiens. La parole que Paul condamne ici serait plutôt une parole qui, régulièrement, interrompait l'instruction. Paul devrait faire face, à Corinthe, à des femmes qui, dans leur désir d'apprendre, ou dans la liberté nouvelle qu'elles découvrent, seraient sans cesse en train de parler entre elles, d'interroger, d'interrompre. Et là, Paul demande que l'ordre soit respecté. Qu'il y ait du calme, du respect. Que ces questions incessantes s'arrêtent, pour le bon ordre.

Si l'on va dans ce sens, il faut quand même rendre compte du langage très fort, et tranchant de l'apôtre. Il veut, visiblement, couper court à quelque chose qui le dérange. Il parle de « loi », de ce qui se fait dans « toutes les Églises », de quelque chose de « choquant ». Si on veut intégrer tout cela, on est amené à penser que, probablement, ces prises de parole étaient incessantes, dérangeantes, et peut-être aussi contestatrices... un peu comme lorsque, dans une assemblée, vous avez un groupe qui, systématiquement, interrompt, discute, questionne, pour bien marquer sa différence. Visiblement, il s'agit plus de s'affirmer que de vouloir apprendre et comprendre. Du coup, cela crée aussi de la gêne et un malaise chez leurs maris. Il me semble que ce genre de contexte expliquerait assez bien le ton de l'apôtre et ses propos.

Il est assez évident que l'Église de Corinthe était une Église atypique, très « chaude », assez fière de son indépendance et de sa liberté. « *Chez nous, c'est comme ça !* » Paul doit, dans plusieurs domaines, canaliser ces chrétiens. Là, il faut leur rappeler qu'ils ne sont pas tout seuls, que tout n'est pas sorti de chez eux. Ce n'est pas uniquement sur les prises de paroles intempestives des femmes, mais aussi sur la gestion de la parole des prophètes (14 :37). Paul a besoin, sur ce terrain aussi, de rappeler la règle. Il parle assez net : « *Si quelqu'un se considère comme un prophète ou comme quelqu'un de spirituel, qu'il reconnaisse que ce que je vous écris est un commandement du Seigneur. S'il ne le reconnaît pas, c'est qu'il n'est pas reconnu.* » (14 : 37-38) Là aussi, Paul doit être ferme. Tranchant. Certains « prophètes » avaient certainement tendance à se prendre la grosse tête, et à s'imposer, à se croire au-dessus du lot, au-dessus des autres, au-dessus des règles de bon ordre.

Bien des choses étaient en effervescence à Corinthe. Paul a dû faire avec cette effervescence, pour la canaliser. Parfois il le fait très patiemment, délicatement, tout en nuance (1 Co 7). Ailleurs, il faut trancher. C'est la vie !

## 5. La relation mari-femme (Ephésiens 5)

En Éphésiens 5, Paul propose une vision proprement chrétienne des relations dans l'Église et dans la famille. L'élément déterminant, pour chacune, est l'exemple du Christ.

Il part des relations fraternelles. « *Soumettez-vous les uns aux autres, dans la crainte du Christ.* » Il s'agit là d'une expression de l'amour chrétien, qui considère l'autre comme

prioritaire par rapport à soi. Cette soumission est volontaire, choisie. Elle n'est imposée par rien d'autre que par l'amour, à l'image du Christ qui s'est abaissé pour nous.

Paul continue et passe aux relations homme-femme dans le couple. Et ce qui est frappant, c'est qu'il ne fait pas un nouveau paragraphe : il continue la même phrase, dans le même souffle. « *Soumettez-vous les uns aux autres, dans la crainte du Christ ; ainsi, les femmes à leurs maris, comme au Seigneur...* »

Quelle est la portée de cette manière de parler ?

1. Certains voient dans cette succession la clé qui donne le sens de la soumission au sein du couple. Pourquoi la femme est-elle invitée à se soumettre ? Est-ce à cause d'un rapport homme-femme institué par Dieu dès la création ? Pas du tout ! Si Paul invite la femme à se soumettre à son mari, c'est parce que la soumission est l'attitude qui caractérise désormais toutes les relations chrétiennes ; on exprime ainsi l'amour chrétien. C'est vrai au sens le plus large. C'est vrai dans le couple. Pas question de chercher une autre raison que la nature de l'amour chrétien pour parler de soumission de la femme à son mari.

2. Il faut mettre, à mon avis, deux « bémols » à cette manière de voir les choses. (i) Le premier, c'est que, dans Colossiens, on a une invitation à la soumission de la femme à son mari indépendante de la « *soumission mutuelle* » de tous les chrétiens. « *Femmes, soumettez-vous à votre mari, comme il convient dans le Seigneur.* » (Col 3 :18) Là, c'est dit spécifiquement pour le couple, et non plus comme un sous-paragraphe de la soumission mutuelle. (ii) Le deuxième bémol, c'est que ce qui est demandé à la femme et au mari n'est pas tout à fait symétrique. Il n'est pas dit : « *Femmes, soumettez-vous... de même, maris soumettez-vous...* » Il n'est pas dit, non plus : « *Femmes, aimez... de même, maris, aimez.* » Non ! Il est dit : « *Femmes, soumettez-vous... maris, aimez !* » Il y a quelque chose qui fait qu'on ne tient pas tout à fait le même langage. On ne peut pas échapper à ce qu'ajoute Paul : « *car le mari est la tête de la femme* », comme Christ est la tête de l'Église.

3. Par contre, une fois qu'on a mis ces deux « bémols », on peut entendre très clairement deux messages. (i) Le premier, c'est que la soumission dont parle Paul est une soumission volontaire, parce que l'on aime... et qu'elle est largement facilitée lorsque l'on est aimé(e). C'est cette forme-là de soumission qui caractérise les relations fraternelles, et si Paul fait le lien, dans le même souffle, c'est que c'est ainsi qu'il considère la soumission. (ii) Le deuxième message, et il est martelé, c'est que, pour l'homme comme pour la femme, l'unique modèle de relation est le Seigneur Jésus. Une expression revient, sans cesse : « *Comme Christ* » (7x référence à Christ). Paul, c'est clair, réinterprète toutes les relations à la lumière de Jésus. Les relations mari-femme doivent être éclairées, déterminées, en tout, par l'exemple du Christ. C'est la direction, claire, de ces instructions. C'est le message de l'apôtre.

Il existait des formulations traditionnelles sur les relations sociales (mari-femme, maître-esclave, parents-enfants). Paul réinterprète ces formulations à la lumière de Jésus.

4. Qu'est-ce que cela donne ? « *L'homme est la tête de la femme, comme Christ est la tête de l'Église, dont il est... le Sauveur !* » Etre « *tête* », à la lumière du Christ, cela ne veut pas dire « *se faire servir* ». Mais cela veut dire se donner. Dans l'autre sens, « *comme l'Église se soumet au Christ* », c'est-à-dire en reconnaissance et par amour, les femmes se soumettent en tout à leur mari. A la lumière du Christ, ce qui doit caractériser un mari chrétien, c'est d'aimer, de se donner pour, de prendre soin, de s'engager pour sa femme. C'est en retour de cela qu'elle se soumettra, d'autant mieux, qu'elle le respectera. On en arrive à une relation de grande réciprocité. Paul la résume au verset qui conclut le passage : « *Au reste, que chacun de vous aime sa femme comme lui-même et que la femme respecte son mari.* » (5 :33)

5. Les mots rappellent qu'il reste un rôle symbolique d'autorité à incarner par l'homme, au sein de la famille, pour le bien de la cellule familiale. C'est pour cela que les formules ne sont pas simplement symétriques. Mais au niveau des relations concrètes, chacun est appelé à se donner pour l'autre, et à le mettre au premier plan. Dans l'amour qu'il faut se manifester, inspirés par l'exemple du Christ, la réciprocité est totale.

Il faut savoir que, dans le contexte grec ou romain, la demande faite à l'homme d'aimer sa femme tranche complètement avec la morale conjugale traditionnelle, où le rôle de la femme est d'avoir des enfants et de veiller sur la maisonnée, l'homme trouvant souvent son plaisir ou satisfactions sentimentales à l'extérieur du couple.

6. Ce qui frappe, dans ce passage, c'est que le moteur et l'inspiration de la vie du couple, c'est l'amour, à l'exemple du Christ. Ce n'est pas la « structure d'autorité » qui détermine les rapports. C'est l'amour. C'est comme si Paul disait : « D'accord, il faut une « tête », une réserve d'autorité quelque part. Mais l'important, une fois qu'on a dit cela, c'est que vous vous aimez, comme le Christ vous apprend à aimer. » Et là, vous êtes concernés, pareils, tous les deux, et dans une pleine réciprocité.

## **6. Une restriction à bien comprendre (1 Tm 2)**

Il nous reste un dernier texte à considérer. C'est probablement celui dont l'empreinte est la plus forte lorsque l'on considère la place de la femme dans l'Église.

Paul donne ses instructions à Timothée pour la direction de l'Église d'Ephèse. Il parle des hommes et des femmes dans la communauté. Après avoir demandé que les hommes élèvent des mains pures vers Dieu, sans colère, et que les femmes s'habillent de manière non ostentatoire, comme il convient quand on prétend avoir la crainte de Dieu, il continue (2 :11-15) : « *Que la femme reçoive l'instruction en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de prendre autorité / dominer l'homme... en effet Adam a été créé le premier, Ève ensuite... et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme... Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère, si elle demeure dans la foi, l'amour et la consécration à Dieu...* »

On a ici une interdiction très claire, fondée sur le récit de la création. De nouveau, les questions d'autorité et de soumission sont en cause.

Le débat principal, à propos de ce texte, est de savoir ce qu'il nous présente. Paul est-il en train d'affirmer un principe et une limite valables en toute situation, fondés sur la structure même du rapport homme-femme voulu par le Créateur ? Ou Paul cherche-t-il à corriger certains abus en cours dans l'Église d'Ephèse (cf en 1 Co 14), ce qui implique que, dans une situation où ces abus n'ont plus cours, on peut envisager quelque chose de plus souple ? Autrement dit : ce texte est-il un principe intangible, ou est-il un garde-fou ?

Je vais vous exposer les deux lectures, tout en vous disant mon choix : je considère ce texte comme un garde-fou face à une situation qui pourrait dérapier.

### **61. Un principe et une limite intangibles ?**

Ceux qui voient ce texte comme un principe et une limite valables universellement font la lecture suivante.

Pour ce qui concerne le rôle de la femme dans l'Église, ils soulignent que Paul pose une double interdiction : (i) l'interdiction d'enseigner ; (ii) l'interdiction de prendre autorité sur l'homme, de quelque manière que ce soit. Ils lient, bien sûr, ces deux interdictions : si la femme ne peut pas enseigner, c'est que le fait d'enseigner place dans une position où l'on prend autorité sur. La femme pourra donc « prophétiser », donner une parole d'édification, de consolation ; mais l'enseignement, c'est autre chose : c'est fixer la norme, dire ce qu'il faut croire et penser. L'autorité est liée à l'enseignement. Paul interdit donc cela à la femme.

Le fondement de cette double interdiction, c'est le récit de la création. Paul argumente en effet son interdiction à partir de Genèse 2 et 3. En faisant cela, il invoque des « principes

créationnels » : i.e valable pour toute l'humanité et pour tous les temps. (i) Adam a été créé le premier, Eve ensuite : il faut en tirer le principe d'une autorité de l'homme sur la femme. (ii) Eve, séduite, s'est rendue coupable de transgression : cela veut dire quelque chose sur la nature de la femme, ou sur ce qui se passe lorsque l'autorité de l'homme n'est pas respectée et que la femme agit indépendamment. (iii) La femme, pourtant, sera « *sauvée en devenant mère* » : on souligne ici, bien sûr, qu'il ne s'agit pas d'un salut individuel par la maternité, il n'y a que la foi qui sauve. Paul s'intéresse ici au plan de Dieu pour la femme, dans l'histoire : après la chute, le plan de Dieu ne s'est pas arrêté pour elle. Il y a eu la promesse du Messie, que la femme mettrait au monde. Le principe derrière cela, c'est que même s'il y a une autorité de l'homme, même s'il y a eu la transgression de la femme, celle-ci garde sa place dans le plan de Dieu... à condition qu'elle reste dans le cadre fixé, qui est de ne pas « *prendre autorité* » sur l'homme.

C'est clair, c'est net. Cela ne ferme pas toute possibilité à la femme. Mais cela place un cadrage : aucune fonction d'autorité, ni d'enseignement dans l'Église. Il faut veiller à « *ne pas prendre autorité sur l'homme* ». C'est dans cette limite qu'une femme peut agir, prendre sa place dans le plan de Dieu. Mais cela, c'est valable en tous temps, en tous lieux. Parce que Paul fait appel à un principe créationnel. C'est l'argument décisif de ceux qui s'opposent à un ministère pastoral féminin.

## **62. Une réaction face à un abus**

Est-ce la seule manière de comprendre le texte ? Non ! Il y en a une autre, qui ressemble un peu plus à 1 Co 14, où ce texte est plutôt une « mesure d'ordre » face à ce qui se vit à Ephèse qu'une série de principes créationnels intangibles.

Le cadre évoque la vie de l'Église. Paul commence par parler de la prière, et de l'attitude des hommes et des femmes dans l'Église (2 :8-9). Paul traite ensuite de la façon dont doit se dérouler l'instruction : les femmes y participent ; Paul considère qu'il est de leur droit d'être instruites et formées (c'est la portée positive de « qu'elles accueillent l'instruction ») : on rejoint tous les textes du NT qui invitent, sans distinction, les chrétiens à grandir dans la connaissance. Par contre, l'apôtre introduit une mesure d'ordre : il demande le « silence » ou la « tranquillité » pendant l'instruction. Il faut bien relever ce cadre : il n'y a pas lieu de généraliser et de dire que la femme ne peut être que dans le silence et que dans l'entière soumission. On peut voir légitimement une parole qui a le souci du bon ordre (pour que l'instruction se passe bien) et une demande de respect à manifester pour la personne qui instruit. La « *soumission* » demandée pendant l'instruction n'est pas qualifiée : Paul ne précise pas « en toute soumission à l'homme ». Le contexte favorise plutôt la soumission à celui qui instruit, en tant que personne qui reçoit.

Vien ensuite la formule qui détermine toute l'interprétation du passage (2 :12) : « Mais d'enseigner, à la femme je ne permets pas, ni de dominer (*authentēin*) l'homme ». Il me semble que le choix décisif se fait sur le sens de ce dernier verbe. Signifie-t-il « prendre autorité sur » ? ou signifie-t-il, plus péjorativement, « dominer » ?

- Si le mot signifie, sans connotation négative, « exercer une autorité sur », il devient légitime de penser que Paul refuse par principe tout enseignement à la femme, parce qu'enseigner la place dans un rôle d'autorité sur l'homme (ce que Paul appuierait ensuite par la référence au texte de Gn 2).
- Si, par contre, le verbe est connoté négativement, si Paul ce que Paul refuse est la volonté de dominer, de contrôler, de contester l'autorité, ou de faire la loi, une autre lecture devient naturelle : confronté à une telle attitude, Paul interdit tout enseignement à la femme. Les deux termes « *enseigner* » et « *vouloir dominer* » sont alors liés dans sa pensée, le deuxième explicitant le motif de l'interdiction qu'il préconise : « d'enseigner je ne permets pas... ni de vouloir dominer » (sous-entendu, « car c'est bien de cela qu'il s'agit chez vous »).

Comment décider ? Le mot employé n'est pas le mot traditionnel pour parler de l'autorité. C'est un mot rare, unique dans le NT. Il peut avoir un sens assez neutre. Mais la plupart du temps, il est employé assez négativement, pour décrire un rapport de force, une volonté de domination,

une contestation de l'autorité. Personnellement, je pense qu'il faut lui donner cette force-là. Paul utilise régulièrement le mot *exousia* quand il veut parler de l'autorité. C'est son langage naturel. Qu'il choisisse un autre mot, souvent connoté négativement, doit être pris en compte. Ce qu'il dénonce, c'est une situation de contestation, par des femmes, de l'autorité des personnes qui enseignent dans l'Église, avec une volonté de prise de pouvoir ou de lutte d'influence.

Face à cela, Paul réagit. Il énonce une mesure claire d'interdiction d'enseigner, qu'il étend à toute femme dans l'Église d'Éphèse. Il a préparé cette mesure par la formulation plus douce du v.11, qui invite les femmes à recevoir l'instruction dans le calme et la soumission, pour rappeler son souci positif à l'égard de l'instruction et la formation chrétienne des femmes. Mais ensuite, il met les choses au point, et « *tape sur la table* » à l'endroit où il faut une mesure pratique claire, mais en employant les mots qui permettent de comprendre ce qu'il vise (d'où la précision : « ni de dominer »).

Peut-on voir, dans le contexte, un écho d'une difficulté entre hommes et femmes ? Ce qui me frappe, c'est les instructions qui précèdent (2 :8-9). Paul demande aux hommes (aux messieurs) de prier « *sans colère ni disputes* ». Pourquoi demander cela spécialement aux messieurs ? Et aux femmes, il parle d'une manière de s'habiller et de paraître qui convient « *à des femmes qui se prétendent (ou se proclament) pieuses* ». Cela ne laisse pas entrevoir un climat de sérénité entre hommes et femmes, entre les prétentions des dames, et la colère des messieurs.

Comment comprendre, ensuite, le recours à Ge 2 et 3 ? Le réflexe théologique est de considérer qu'un recours au récit des origines signifie que l'on veut mettre en œuvre un principe créationnel. Cela, c'est un réflexe de théologien. Mais Paul était aussi pasteur. Et il faut concevoir qu'il a pu trouver dans le récit de la Genèse plusieurs éléments qui s'appliquent très bien à la situation concrète des problèmes d'Ephèse, et qu'il les cite, face à cette situation, et en rapport avec elle.

Certaines femmes veulent dominer ? Paul leur rappelle qu'Adam a été créé le premier, et Eve ensuite. Gn 2 lui sert de garde-fou, face à cette situation. Elles veulent enseigner (probablement sous l'influence de faux-docteurs, 1 :3-7) ? Paul les avertit : attention, les filles, Ève a été séduite, et elle s'est rendue coupable de transgression. Lecture pastorale, en relation avec une situation. Cela évite de dire que toute femme est plus vulnérable à la séduction et à l'erreur (lecture « créationnelle »). Le renversement, ensuite : Paul veut leur dire qu'elles gardent une place dans le plan de Dieu, mais il trouve dans le récit l'occasion d'un autre « pique » : cette place se découvre, aussi, en assumant son rôle de femme et de mère (cf 4 :3 « *abstenir de se marier* » ; 5 :4 : « *veuves doivent d'abord exercer la piété dans leur propre maison* », avant de courir partout). On sent qu'il y a des choses derrière ce mini message tiré de Gn 2 et 3. Comme tout bon prédicateur, Paul sait faire les « piques » et les allusions, à partir du texte biblique, pour éclairer la situation concrète qu'il vise dans l'Église (cf 1 Tm 5 :18).

Je revendique qu'il est légitime de considérer que Paul puisse se servir du récit de la création sans forcément avoir pour but d'énoncer des « principes créationnels » : il peut aussi, pastoralement, se servir de Gn 2 ou 3 dans un but d'exhortation ou d'avertissement face à une situation. C'est le contexte qui décide. En 1 Co 11, c'est créationnel. Ici, je trouve beaucoup plus harmonieux de voir dans ce texte une telle application à la situation. Le point décisif est le regard négatif sur Eve : « *ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression* ». Je trouve vraiment dangereux de décréter que cela serait une vérité générale sur l'homme et la femme. Par contre, c'est tout à fait pertinent si on vise une situation où des femmes, sous l'influence de faux docteurs, prétendent dominer sur les hommes ou sur les responsables de l'Église en place. Cela évite les généralisations. Parce que, pour ce qui concerne la question de pouvoir « *être séduits* », nous, les messieurs, nous en connaissons aussi un rayon...

### **63. Applications concrètes**

Je termine en relevant deux applications importantes qui découlent de ma lecture, et en particulier du fait que la pointe visée par Paul en 1 Tm 2 est de contrecarrer une volonté de « domination ».

1. La première concerne l'enseignement : ce que Paul interdit, c'est l'enseignement qui exprime une volonté de s'affirmer ou de dominer. Tout enseignement n'est donc pas interdit à la femme. Serait tout à fait envisageable, dans ma lecture, un enseignement qui ne se met pas en avant, qui reste dans le cadre de l'autorité établie dans l'Église, qui sait aussi faire valoir que l'autorité est dans la Parole de Dieu et non pas dans celui ou celle qui l'apporte. C'est la manière d'être qui est décisive, pas le fait d'enseigner.

2. La deuxième application concerne la question « d'avoir autorité sur ». Nos traductions, qui disent « *Je ne permets pas à la femme de prendre autorité sur l'homme* » ont amené toutes sortes de réflexes dès qu'une femme envisage d'avoir une responsabilité. Il ne faut surtout pas, qu'en aucune façon, ni à aucun moment, elle ne puisse « *avoir une quelconque autorité sur un homme* », même ponctuellement, pour l'exercice de sa fonction. A partir du moment où on considère que le verbe employé par Paul signifie « dominer », « prendre le pouvoir »... cette problématique change complètement, et tombe ! Une latitude plus grande s'ouvre pour exercer une responsabilité, dans un esprit de service et de respect des structures en place dans l'Église. Dans le cadre d'une responsabilité qu'une femme exerce, elle peut alors, sans état d'âme, avoir autorité sur un homme qui travaille avec elle, dans un projet qu'elle pilote. Cela fait partie du principe de réciprocité. Cf Phoebe en Rm 16 : « *Mettez-vous à sa disposition pour toute affaire où elle pourrait avoir besoin de vous.* » Faire le choix exégétique que je propose impose une révision de ce schéma mental où l'on ne cesse de se demander qui a autorité sur qui. La vigilance est à avoir concernant nos motivations et nos dispositions profondes. Mais un champ de liberté intérieure s'ouvre, et je le crois nécessaire, et conforme à la façon dont Paul a envisagé le service des femmes dans l'Église.

**Thierry Huser**